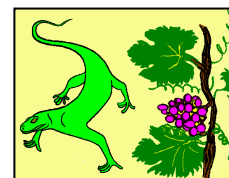


**COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS  
DE LA TREILLE  
ET DES HAMEAUX AVOISINANTS**



Fondé en 1947

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Réunion du 9 Octobre 2018**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>P/A/E</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>P/A/E</b>
ASTIER	BEATRICE	P	JOURDAIN	ODILE	E
BERGERON	YVETTE	E	MAGNAN	BEATRICE	P
BOUTIN	CLAUDE	P	MINKO	ALAIN	P
CAZARELLY	RAYMOND	P	OHANESSIAN	YANNICK	P
CUVELIER	CLEMENCE	E	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	E	PORTENSEIGNE	MICHEL	E
DENEJEAN	VINCENT	E	PULLINO	JACQUES	P
DURBEC	MICHEL	P			

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

**TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR**

<b>N°</b>	<b>Points</b>	<b>Personnes en charge</b>
1	<p><b><u>ANIMATIONS :</u></b></p> <p><b>CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE : 100<sup>è</sup> Anniversaire</b> Grâce à Claude Boutin, nous aurons sans doute droit à la présence d'un « poilu » mais malheureusement nous apprenons aujourd'hui que les chanteurs de l'ensemble vocal Hélianthis ne pourront se déplacer. Les enfants de l'Ecole de la Treille chanteront la Marseillaise.</p> <p><b><u>CONCOURS :</u></b> D'Illuminations cette année. Organisation à mettre en place au CA du mois prochain.</p> <p><b><u>LOTO :</u></b> Nous arrêtons la date du dimanche 10 février 2019</p> <p><b><u>FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIIN 2019 au CMA</u></b> Yannick Ohanessian s'occupe de l'organisation de ce prochain événement (musiciens, DJ...) à sa demande. Nous partagerons cet événement uniquement avec le Cercle St Dominique. Un repas sous forme de BBQ semble le plus simple à mettre en place. Nous réserverons cette date auprès de la Mairie.</p>	Tous les protagonistes cités
2	<p><b><u>CROIX DES BARRES DU ST ESPRIT</u></b></p> <p>Michel Durbec expose qu'après sa rencontre avec Yves Bonnier, celui-ci est « dans les starting-blocs », mais qu'il attend que la batterie soit changée. La Présidente va l'appeler à ce sujet</p>	

3	<p><b><u>VOIRIE -PROPRETÉ</u></b></p> <p>Signalements faits en septembre restés sans effet avec rappels en octobre : <u>Signalements effectués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désherbage chemin de la Clue, montée de la Treille (au niveau oratoire)</li> <li>- Elagage arbre dangereux chemin de Pluence</li> <li>- Rappel demande de nettoyage et ramassage des feuilles : Bd Pasteur, place de l'Eglise et local Poubelle</li> </ul>
4	<p><b><u>PPRIF :</u></b></p> <p>La Fédération des CIQ du 11è est en train d'étudier avec des avocats spécialisés dans ce domaine, les moyens possibles d'attaquer le PPRIF de Marseille. Il semblerait anticonstitutionnel d'obliger la mise en conformité des habitations existantes se trouvant en zone bleu foncé ou rouge.</p> <p>Suivant l'engagement des avocats à défendre ce dossier, une réunion aurait lieu pour présenter aux personnes concernées le projet. Une contribution (déductible des impôts) leur serait demandée pour aider au financement des honoraires d'avocat. La fédération du 11è participerait pour une somme de 1000 euros.</p> <p>En ce qui concerne notre CIQ, nous allons déjà lister les personnes impactées par le PPrif se trouvant en zone bleu foncé et rouge qu'il faudra contacter en fonction de la décision de la Fédération de poursuivre ce projet.</p> <p>Néanmoins il semble nécessaire d'informer les habitants concernés qui n'ont pas encore pris conscience de l'impact du PPRIF sur leurs obligations en matière d'aménagement pour la protection de leur habitation ou qui ont échappé aux différents moyens d'information sur ce sujet.</p> <p>BéatriceA enverra aux Conseillers la liste des secteurs des zones bleu foncé et rouge, afin qu'ils lui fassent remonter le nom des familles concernées.</p> <p>Le ciq doit se renseigner sur la légalité de produire un reçu donnant droit à défiscalisation.</p>
5	<p><b><u>DIVERSES REUNIONS :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>CR REUNION 24/09</u></b> : projet signalisation « parcours Marcel Pagnol voir CR complet fin de page rédigé par la Mairie.</li> <li>- <b><u>RGPD (Règlement général sur la Protection des Données)</u></b> : La Confédération demande qu'une AG extraordinaire modifiant les statuts ait lieu avant la prochaine AG de chaque CIQ pour qu'ils soient conformes aux leurs. Entre autres rajouter l'article sur le RGPD. Modification du bulletin d'adhésion. <b>Réunion de travail : Mardi 23/10 au CMA 18h.</b></li> <li>- <b><u>MARDI 16/10 : 18h</u></b> Réunion au CMA avec les Associations qui y sont hébergées pour donner les dates de leurs manifestations entre autres. En ce qui nous concerne : <b>Loto</b> : dimanche 10 février/<b>AG</b> : dimanche 7 avril/ <b>Fête de la musique</b> : vendredi 21 juin.</li> </ul>

**PROCHAINES REUNIONS C A :**  
**13 novembre et 11 décembre 2018**

# Compte-Rendu Synthétique de la réunion du 24 septembre 2018

---

Présents :

M. Julien RAVIER, Maire des 11/12  
Mme Sylvie BICAS, Collaboratrice de Cabinet M. Nicolas PAGNOL  
Mme Josée BOUTIN  
M. BOUTIN  
M. Pascal PARISSÉ : Le Cigalon  
M. Sébastien GUILLO , M. Pierre RIGAUD : CIQ d'Eoures  
M. Jean-Claude FIELDS, CIQ St Menet  
Mme Béatrice ASTIER, CIQ la Treille

Ordre du jour : Signalétique du parcours Marcel Pagnol.

Contexte :

Mme BOUTIN :

Démarche entreprise depuis 2015 auprès de l'Office du tourisme (Maxime TISSOT) La venue de Macron en 2017 a relancé le projet.  
Une visite sur place avec JL Ricca.

M. PAGNOL : la famille Pagnol a passé une convention avec l'Office du Tourisme d'Aubagne (guide touristique sur le parcours Marcel Pagnol - licence de marque). Cette convention recense toutes les activités validées par la famille (veille sur l'utilisation commerciale).

## **Signalisations proposées :**

- sortie autoroute Aubagne/Marseille
- devant le clg le Ruissatel
- sur St Menet au carrefour après la caserne des pompiers - le cimetière de la Treille
- les Cigalons
- la fontaine de Manon
- le cercle
- la maison de Durand
- l'épicerie les Tropiques et la fresque (Eoures)
- indiquer Eoures
- indique la Treille
- indiquer les Camoins ..... avec quelque chose de commun entre les 3 quartiers

## **Propositions :**

- même signalétique que celle d'Aubagne
- plan à l'identique de celui d'Aubagne proposé par l'Office du Tourisme
- interdire l'accès aux véhicules de loisirs au pied de la Treille
- Eoures : au départ d'Aubagne mettre en évidence les lieux signalés, les non signalés et Marseille par Eoures
- une application touristique
- un panneau d'orientation avec texte explicatif et indication du temps entre les différents lieux
- points d'accès au massif à travailler
- circuit Marcel Pagnol depuis la boutique du Centre Ville vers la Treille
- proposer des parcours (court, moyen et long)

**Décisions :**

- 1 – faire un état des lieux des panneaux de signalisation depuis la sortie de l'autoroute d'Aubagne vers la Treille, Eoures et les Camoins avec un traçage depuis le Centre Ville.
- 2 – Mettre en place un dépliant du Parcours Marcel Pagnol avec l'Office du Tourisme en cohérence avec celui d'Aubagne (voir ce qu'il propose pour être en complément avec ce qui existe déjà).  
Proposer un programme sur 2 jours par exemple.
- 3 – Mettre en place un parcours d'orientation avec le temps de déplacement d'un point à un autre au pied du noyau villageois de la Treille.

**Méthode de travail :**

- Collecter individuellement les informations puis transmission au Cabinet. - Mettre en place un groupe de travail et de suivi du projet.

**Sylvie BICAS**

Chef de Projet Collaboratrice de Cabinet Cabinet du Maire sbicas@marseille.fr